

(N° 6.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1880-1881.

Projet de Loi contenant le Budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1881.

*(Voir les Nos 91, XI, session 1879-1880 et 13, session 1880-1881, de la
Chambre des Représentants.)*

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Finances, pour l'exercice 1881, est fixé à la somme de quinze millions quatre cent trente deux mille dix francs (fr. 15,432,010), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 17 décembre 1880.

Les Secrétaires,
(signé) PETY DE THOZÉE.
LÉON D'ANDRIMONT.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,*
(signé) JULES GUILLERY.

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE I ^{er} .				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Traitement du Ministre	21,000	"	1,315,900
2	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et traitements de disponibilité	835,300	14,000	
3	Honoraires des avocats et des avoués du Département. — Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, etc.	71,000	2,000	
4	Frais de tournées	10,000	"	
5	Matériel.	152,300	"	
6	Traitement du graveur des monnaies et des poinçons de titre et de garantie	4,200	"	
7	Service de la monnaie.	16,100	"	
8	Magasin général des papiers.	172,000	"	
9	Documents statistiques	18,000	"	
CHAPITRE II.				
ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE DANS LES PROVINCES.				
10	Traitements des directeurs et agents du Trésor	170,000	"	218,000
11	Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des directeurs et agents	48,000	"	
CHAPITRE III.				
ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.				
12	Surveillance générale. — Traitements.	410,350	"	11,256,105
13	Service de la conservation du cadastre — Traitements.	688,550	"	
14	— des contributions directes, des accises et de la comptabilité. { Traitements fixes	2,050,200	500	
15	{ Remises proportionnelles et indemnités (crédit non limitatif).	2,180,700	"	
16	— des douanes et de la recherche maritime	4,865,000	4,500	
17	— des essais des ouvrages d'or et d'argent	15,600	2,500	
18	Suppléments de traitement.	260,925	"	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanen- tes.	extraordinaires et temporaires.	
19	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés	"	82,000 "	
20	Frais de bureau et de tournées	91,580 "	"	
21	Indemnités, primes et dépenses diverses	399,000 "	15,000 "	
22	Police douanière	5,000 "	"	
23	Matériel	187,800 "	"	
CHAPITRE IV.				
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES.				
24	Traitements du personnel de l'enregistrement et du timbre	480,000 "	"	
25	Traitements du personnel du domaine.	150,275 "	7,450 "	
26	— — forestier	377,980 "	"	
27	Remises des receveurs. — Frais de perception (crédit non limitatif)	1,500,000 "	"	
28	Remises des greffiers (crédit non limitatif)	70,000 "	"	2,594,005 "
29	Matériel.	54,800 "	"	
30	Dépenses du domaine.	78,000 "	44,000 "	
31	Frais de construction et de réparation de routes destinées à faciliter l'exploitation des propriétés de l'Etat	50,000 "	"	
32	Intérêts moratoires en matières diverses (crédit non limitatif)	1,500 "	"	
CHAPITRE V.				
PENSIONS ET SECOURS.				
33	Premier terme des pensions à accorder éventuellement.	28,000 "	"	
34	Secours à d'anciens employés, veuves et familles d'employés qui, n'ayant pas de droits à une pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.	14,000 "	"	42,000 "
CHAPITRE VI.				
DÉPENSES IMPRÉVUES.				
35	Dépenses imprévues non libellées au Budget.	8,000 "	"	8,000 "
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES. . fr.		15,260,260 "	171,750 "	15,432,010 "